

# **M. L. P. S.**

*Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale*

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 13 janvier 2017

## **Un juge du TASS menace un défenseur de lui « régler son compte »**

Des événements d'une extrême gravité se sont déroulés à l'audience du 12 janvier 2017 du tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) de Grenoble.

Trois Libérés comparaissaient face au RSI, assistés par le président du Syndicat des Travailleurs Assurés Librement en Europe pour leur Sécurité Sociale (TALESS), M. Hakim Razouane.

Alors que M. Razouane demandait que le RSI produise son arrêté de création afin que soit vérifiée sa qualité à agir, l'un des juges assesseurs l'a interpellé en déclarant qu'il « remettait en cause la République ». M. Razouane l'ayant prié de décliner son identité, comme il en avait parfaitement le droit, le juge assesseur lui a lancé : « Si vous jouez sur ce terrain-là, je vais vous régler votre compte ! »

M. Razouane lui ayant demandé : « C'est une menace que vous me faites ? », le juge assesseur a levé son 1mètre 90 et ses 90 kilos de son fauteuil, a retiré sa veste, est descendu de la tribune, en a fait le tour, a approché son doigt à moins de 2 centimètres du visage du syndicaliste et s'est écrié : « Toi, je vais m'occuper de toi, je vais te régler ton compte. » Comme M. Razouane ne se laissait pas impressionner, le juge assesseur a déclaré qu'il demandait une suspension de séance et a quitté le prétoire, suivi de la présidente du tribunal et de l'autre assesseur.

A la reprise de l'audience, comme M. Razouane entendait poursuivre sa plaidoirie, la présidente a appelé les forces de police qui ont obligé le syndicaliste à quitter le prétoire.

Pas moins de 13 personnes venues soutenir les Libérés qui comparaissaient ont été témoins de cette incroyable scène.

Face à ces événements inouïs et d'une extrême gravité, le MLPS exige du ministre de la justice la dissolution immédiate des TASS (que la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle a au demeurant supprimés, mais qui continuent à siéger).

Le MLPS appelle toutes les organisations attachées à la liberté et à l'Etat de droit à manifester leur indignation et leur soutien à M. Hakim Razouane et au Mouvement des Libérés.